

T02 – Troubles cognitifs et emploi :

Une question d'accessibilité

Appui aux entreprises / établissements scolaires/ organismes de formation



PROBLEMATIQUE

Développer une meilleure connaissance des troubles cognitifs et de leurs modes de compensation (aménagements...)
S'inscrire dans une approche inclusive de l'emploi.
Réfléchir à des aménagements, profitables pour tous, à un protocole d'accueil, d'inclusion, de maintien dans l'emploi de personnes avec troubles cognitifs.



OBJECTIFS

Savoir dépister et repérer les signes caractéristiques des troubles cognitifs.
Être en capacité de proposer des méthodes de compensation de l'environnement ou des missions.
Découvrir les dispositifs d'insertion et maintien dans l'emploi : les Appuis Spécifiques.



PROGRAMME

- Les troubles cognitifs : Dyslexie, dysphasie, dyspraxie, TDAH, Trouble du Spectre de l'Autisme :
 - Mises en situation, pour mieux comprendre
 - Définitions
 - Un trouble : des aménagements
- Difficulté / Troubles ou Handicap ?
- Les sigles : MDPH FIPHP AGEFIPH ;
- L'appui gratuit des PAS : Prestations d'Appui Spécifique ;
- Pour un climat, source de confiance : compréhension le plus tôt possible, sensibilisation de tous ;
- Et après cette formation, concrètement dans notre structure : Qui fait quoi ? Avec quels outils ? Où, Quand et Comment ?



PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Tout public.
Pré-requis : Aucun : formation accessible à tous.



METHODE

- Apports théoriques ;
- Formation concrète et pratique ;
- Etudes de cas, diffusion de films ;
- Quiz ;
- Temps d'échanges et remise des supports de formation.



MODALITE D'EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation satisfaction

Durée : 6 ou 12h.

Lieu : En entreprise (possible dans nos locaux si un groupe de 6 personnes minimum est constitué)

Tarif : 303€ / heure + frais de transports

Intervenant(e) : Virginie MATTIO ou Pauline LEBAS ou Andréane SOMAPIANI – Neuropsychologue